

**Zeitschrift:** Bulletin technique de la Suisse romande  
**Band:** 36 (1910)  
**Heft:** 15

## Inhaltsverzeichnis

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 07.07.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Bulletin technique de la Suisse romande

ORGANE EN LANGUE FRANÇAISE DE LA SOCIÉTÉ SUISSE DES INGÉNIEURS ET DES ARCHITECTES — PARAISSANT DEUX FOIS PAR MOIS

RÉDACTION : Lausanne, 2, rue du Valentin. P. MANUEL, ingénieur et Dr H. DEMIERRE, ingénieur.

SOMMAIRE: *Les forces motrices de la Drance, à Martigny* (pl. 5), par M. H. Chenaud, ingénieur (suite). — *Calcul des surélévations produites dans une chambre d'eau faisant suite à un canal sous pression*, par M. Alfred Gaulis, ingénieur. — *Concours pour la construction de l'immeuble de la Banque populaire suisse, à Lausanne* (suite et fin). — Société suisse des ingénieurs et architectes. — Société vaudoise des ingénieurs et des architectes. — Ecole d'ingénieurs.

## Les Forces motrices de la Drance, à Martigny.

Par H. CHENAUD, ingénieur.

### Barrage mobile.

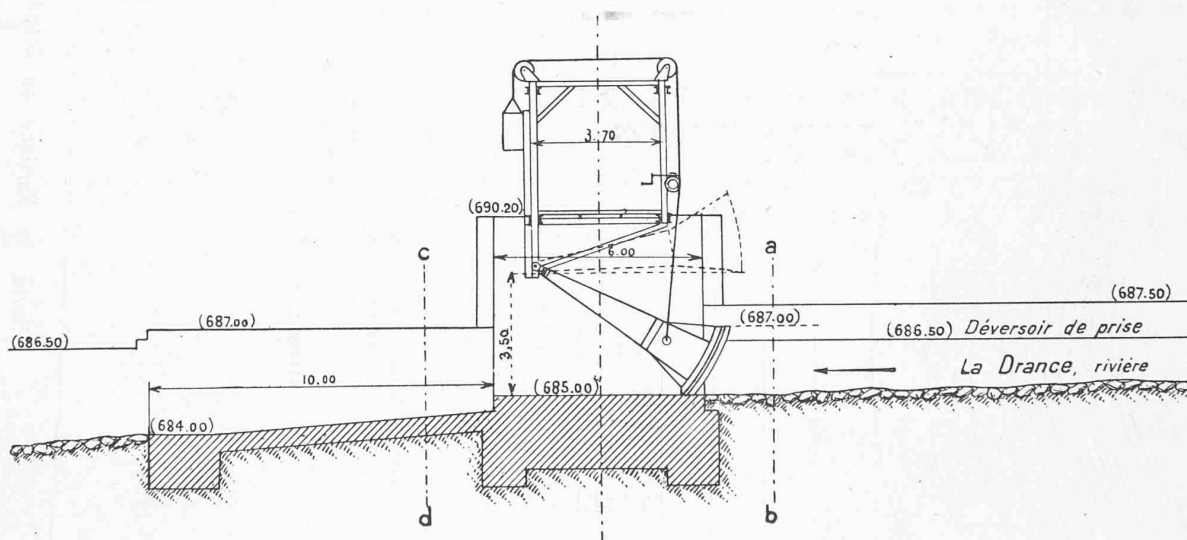
La retenue est constituée par une série de 9 vannes circulaires équilibrées, de 2,85 m. de largeur, soutenues

<sup>1</sup> Voir N° du 25 juillet 1910, page 157.

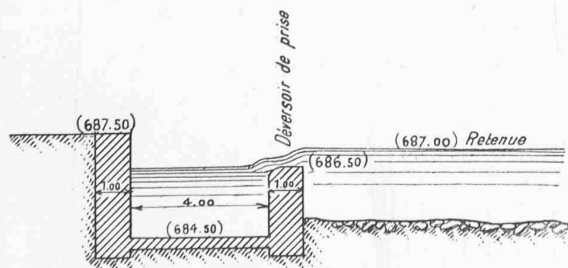
par un pont d'une seule travée jeté en travers de la rivière (voir fig. 3 à 10 et pl. 5).

En temps de très grandes eaux, les vannes complètement relevées, laissent un débouché tout à fait libre de 26 m., alors que les autres ponts sur la rivière n'ont en général que 15 m. d'ouverture.

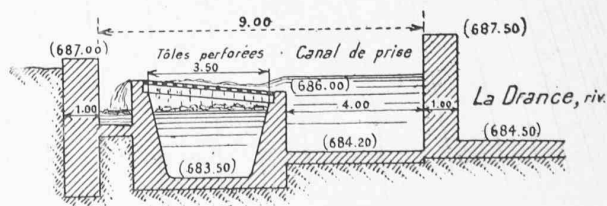
En temps d'eaux moyennes on abaisse un plus ou moins grand nombre de vannes. Elles sont toutes baissées en temps de basses eaux. On obtient ainsi une retenue constante. Le plan d'eau à l'amont est de 2 m. au-dessus du seuil fixe qui est au niveau de l'ancienne crépine de prise.



Coupe suivant l'axe de la rivière.



Coupe a-b.



Coupe c-d.

Fig. 4. — Coupes de la prise d'eau. — Echelle 1 : 200.